

# La mise en valeur des sites archéologiques en Languedoc-Roussillon : esquisse d'un bilan

Autor(en): **Marchesi, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **134 (2012)**

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-835815>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## LA MISE EN VALEUR DES SITES ARCHÉOLOGIQUES EN LANGUEDOC-ROUSSILLON : ESQUISSE D'UN BILAN

Henri MARCHESI

### PRÉSENTATION

La région Languedoc-Roussillon s'étend sur 27 376 km<sup>2</sup> et compte 2,6 millions d'habitants. Elle a souvent été comparée à un amphithéâtre tourné vers la mer : montagnes, collines et plaines littorales avec d'immenses plages et de nombreux étangs côtiers. La région offre des milieux très contrastés. La plaine littorale s'oppose aux zones montagneuses des Cévennes, des Grands Causses et des Pyrénées. À l'exception des côtes rocheuses catalanes et de quelques collines isolées comme Sète ou Agde, le rivage méditerranéen est constitué de longues plages de sable protégeant de vastes étangs côtiers (étang de Mauguio, de Vic, de Thau, de Vendres, de Bages, etc.).

La région est traversée par deux axes de circulation majeurs. Le premier relie la vallée du Rhône à l'Espagne ; c'est aujourd'hui l'autoroute A9 qui a pris la suite de l'antique *via domitia* et d'un axe protohistorique. L'autre axe important est attesté depuis la Protohistoire et le commerce de l'étain, il correspond à l'époque gallo-romaine à la voie d'Aquitaine. À partir de la Méditerranée et de Narbonne, il se dirige vers Toulouse, puis Bordeaux et l'Atlantique. Cet axe est aujourd'hui repris par l'autoroute A61.

Le Languedoc-Roussillon est la quatrième région française pour le tourisme après l'Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes. L'activité touristique correspond à 102 millions de nuitées, 15 millions de touristes et 14,9 % du PIB régional<sup>1</sup>. Il s'agit d'un tourisme estival, principalement balnéaire, voulu par l'État dès le début des années 1960, notamment par la construction de la Grande Motte, puis du Cap d'Agde pour ne citer que les stations balnéaires les plus célèbres. Ce tourisme de masse est complété depuis les années 1980 par un tourisme vert d'arrière-pays qui suscite la valorisation de nouvelles offres touristiques, dont la mise en valeur de circuits de découvertes du patrimoine naturel et culturel.

Le Languedoc-Roussillon est une des régions de France où la recherche archéologique est particulièrement dynamique. Cela tient bien sûr au nombre et à la qualité des sites archéologiques régionaux, plus de 28 000 sites inventoriés par le service régional de l'archéologie, datant du Paléolithique moyen, vers - 500 000 ans, jusqu'au début du XX<sup>e</sup> s., mais surtout au dynamisme des unités de recherches qui y travaillent : CNRS et universités de Montpellier III, d'Aix-en-Provence, et Toulouse pour ne citer que les équipes les plus engagées localement.

L'activité de fouille programmée soutenue depuis plusieurs décennies produit régulièrement de nouveaux sites patrimoniaux dont il faut conserver, et éventuellement mettre en valeur, les vestiges immobiliers. Comme ailleurs, la gestion de ces sites en fin de fouille pose des problèmes de conservation et de protection difficiles

1. Tous les chiffres communiqués dans ce bilan proviennent soit des données disponibles sur le site Internet de l'Observatoire régional du tourisme pour l'année 2010, soit d'informations orales des responsables des équipements culturels.

à résoudre. En l'absence d'un cadre réglementaire spécifique à l'archéologie, la seule protection possible est l'inscription ou le classement au titre de la loi de 1913 sur les monuments historiques. Cette réglementation n'est pas toujours adaptée à la spécificité de certains sites et impose une lourdeur réglementaire et des surcoûts lors des travaux d'entretien. La création de réserves archéologiques dans le cadre des documents d'urbanisme qui réglementent l'usage des sols, serait souvent une solution plus adaptée mais elle n'est pas prévue par la législation en vigueur. Cependant, nous sommes parfois amenés à proposer aux collectivités locales ce type de solution à l'amiable: soit par le renoncement à construire sur l'emprise du site, soit par l'achat du terrain par la commune. Cette solution négociée de conservation n'est possible que lorsque la pression immobilière n'est pas trop forte et qu'un autre terrain peut être trouvé pour recevoir le projet d'aménagement. Se pose alors le problème du suivi à long terme de la réserve archéologique qui reste à la merci d'un changement d'orientation de la collectivité locale.

Dans la plupart des cas, c'est une solution minimaliste qui est adoptée, soit parce que le site ne mérite pas une mise en valeur, soit parce que les conditions ne sont pas réunies pour réussir un tel projet. Le fouilleur doit alors reboucher son site en fin d'étude, ce qui reste la protection la plus simple et souvent la plus efficace des vestiges mis au jour.

Des collectivités locales souhaitent régulièrement en fin de fouille voir leur site valorisé sans pour autant avoir un véritable projet. Nous les encourageons à réaliser au préalable une étude qui prenne en compte les coûts de restauration, d'entretien et de gestion à long terme ainsi que le public visé et la fréquentation espérée. À l'exception des collectivités les plus riches, la majorité d'entre elles se rend compte qu'elle n'a ni les moyens financiers, ni souvent techniques, de se lancer dans pareille aventure.

La politique de valorisation est déjà ancienne dans la région. Le premier site à avoir été mis en valeur à la suite de fouilles est l'*oppidum* d'Ensérune (Hérault). Un musée de site est créé en 1937 en même temps que sont entreprises la consolidation et la restauration des architectures mises au jour<sup>2</sup>.

Dans les années 1970 et 1980, l'action de Guy Barruol, chercheur au CNRS et directeur des Antiquités Historiques du Languedoc-Roussillon de 1968 à 1982, et de son équipe, permet de protéger au titre de la loi sur les monuments historiques de nombreux sites protohistoriques et antiques. D'importants travaux de restauration sont réalisés sur de nombreux *oppida* par le dégagement des remparts et la consolidation des soubassements de pierres des maisons. Afin de soutenir et valoriser la fouille de l'établissement protohistorique de *Lattara* (commune de Lattes, Hérault), sont aussi créés sous l'impulsion de Guy Barruol un centre de documentation archéologique régional en 1983 et le musée archéologique municipal attenant en 1986.

La fouille de la Caune de l'Arago à Tautavel dans le département des Pyrénées-Orientales par Henri de Lumley à partir de 1964, amène ce chercheur à valoriser ses découvertes et à lancer au milieu des années 1980 le musée communal de la Préhistoire de Tautavel.

La politique de valorisation continue aujourd'hui encore. Ainsi, dernière initiative en date, après trente années de fouilles et d'études dirigées par Jean-Luc Fiches, chercheur au CNRS, la communauté de communes du pays de Lunel a voulu valoriser son patrimoine historique en aménageant un musée de site, inauguré en juin 2011, et un circuit de visite de l'*oppidum* d'Ambrussum (Hérault) auquel sont associés une portion de la *via domitia* et les ouvrages antiques du pont Ambroix et d'un relais routier.

Il faut souligner que ces opérations de mise en valeur ont toujours pour origine l'investissement personnel de chercheurs du CNRS ou d'universitaires, associé à la

2. SCHWALLER 1994.

volonté des collectivités locales de valoriser leur patrimoine. Dans tous les cas, elles ont été soutenues par l'État à travers ses services régionaux de l'archéologie et des monuments historiques.

## ÉTAT DES LIEUX

J'ai choisi d'exclure de notre réflexion les grands monuments en élévation dont les enjeux de conservation et de mise en valeur sont similaires à ceux de la plupart des monuments historiques, c'est-à-dire d'abord des enjeux architecturaux. Nous ne traiterons donc pas des arènes romaines, de la Maison Carré et de la Tour Magne à Nîmes, ni de l'aqueduc romain du Pont-du-Gard, du Mausolée romain de Lanuéjols en Lozère et donc aussi des très nombreux châteaux<sup>3</sup> abbayes et églises du Moyen Âge. Voici malgré tout quelques données sur ces monuments qui sont à comparer à celles concernant les sites archéologiques :

- le Pont du Gard (Gard), classé monument historique, géré par un établissement public de coopération culturelle, 1 300 000 visiteurs.
- arènes de Nîmes (Gard), classé monument historique, gestion privée, 231 905 visiteurs.
- château de Peyrepertuse (Aude), classé monument historique, gestion municipale, 90 720 visiteurs.

Nous ne traiterons pas plus les sites archéologiques qui ont certes bénéficié d'une restauration et sont ouverts au public en accès libre mais qui n'ont pas donné lieu à la mise en place d'une politique, et donc de moyens, de valorisation. Citons à titre d'exemples l'*oppidum* de Nages dans le Gard, celui de Pech Maho dans l'Aude, le trophée de Pompée au col du Perthus à la frontière espagnole ou les dolmens restaurés dans le Gard et au nord de Montpellier.

Nous ne prenons donc en compte que les sites et monuments qui sont pour l'essentiel le fruit de fouilles archéologiques et qui ont un tant soit peu profité d'une action de mise en valeur. La liste exhaustive en est difficile à établir car la notion même de valorisation est floue et pose un problème de limite.

On peut en tenter une typologie sur la trentaine de sites retenus :

- les musées de site,
- les visites guidées,
- les circuits de découverte,
- les jardins archéologiques.

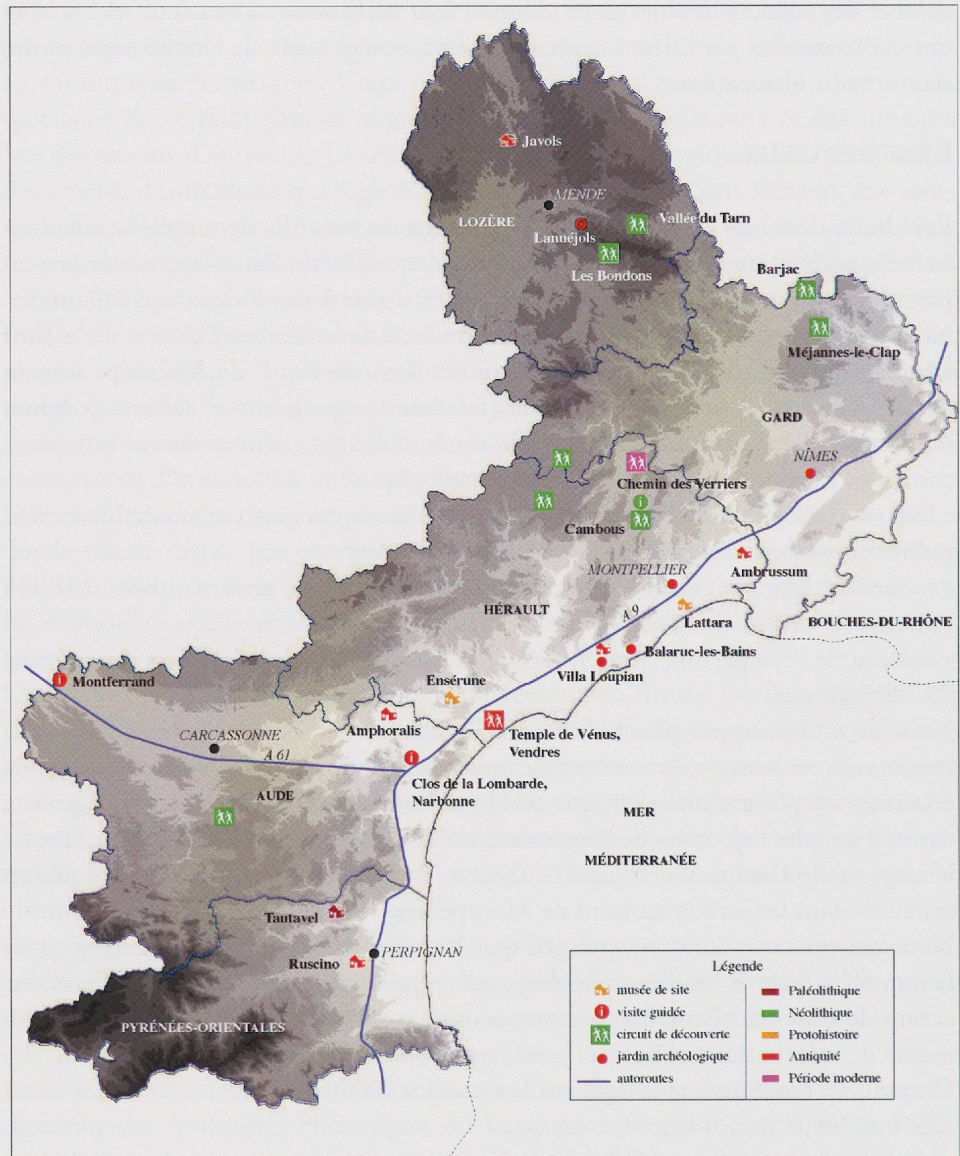
La répartition des sites archéologiques valorisés se fait à quelques exceptions près dans la plaine littorale et les premières collines qui la bordent au nord (fig. 1). Ils sont pour la plupart relativement proches du grand axe de circulation international que constitue l'autoroute A9 entre la vallée du Rhône et l'Espagne et donc plutôt faciles d'accès bien que parfois les voies de dessertes locales ne soient pas adaptées à un fort passage. Ce secteur géographique correspond aussi à l'espace le plus peuplé de la région, c'est-à-dire qu'à quelques exceptions près, les sites valorisés se trouvent non loin du public local qu'ils doivent intéresser.

## LES MUSÉES DE SITE

Les musées de sites sont certainement la forme la plus aboutie de la valorisation puisqu'ils présentent en même temps que des vestiges restaurés sur place, leur interprétation à travers des mobiliers, des reconstitutions et de nombreux supports de communication. Il existe dans la région huit musées de site (fig. 1 et tableau 1) ; la moitié se trouve dans le département de l'Hérault, économiquement le plus actif et le plus peuplé et celui qui accueille le plus de chercheurs. Sept des huit musées présentent des sites protégés au titre de la loi sur les monuments historiques

3. Par exemple le circuit des châteaux cathares mis en place et soutenu par le Conseil général du département de l'Aude.

Fig. 1 — Carte de répartition des sites archéologiques mis en valeur en Languedoc-Roussillon.



qui bénéficient ainsi d'une protection juridique forte. La moitié a obtenu le label « Musée de France » délivré par le ministère de la Culture qui garantit, au moins en théorie, le respect de règles de fonctionnement et de conservation, comme par exemple l'existence d'une collection en propriété propre et inventoriée. Hormis Ensérune, propriété de l'État, les musées dépendent tous de collectivités locales, communes ou communauté de communes, parfois en association avec le Conseil Régional.

À l'exception du musée de Tautavel, consacré au Paléolithique, ils présentent tous des sites protohistoriques ou antiques qui ont donné lieu à de nombreuses campagnes de fouilles avant leur valorisation. Ainsi, le Néolithique et le Moyen Âge sont absents mais il est vrai que ce dernier est largement accessible au public par ailleurs (palais, châteaux, abbaye, églises, etc.).

La fréquentation annuelle des musées et des sites est extrêmement variable. Le musée de Tautavel arrive largement en tête. C'est aussi le musée d'archéologie le plus visité de la région, bien avant les musées de Nîmes ou de Narbonne, pourtant toutes deux cités antiques possédant un musée en centre-ville. Les musées archéologiques de Villa Loupian et Lattara atteignent des fréquentations annuelles relativement satisfaisantes, autour de 20 000 visiteurs, grâce à de nombreuses manifestations

Site (département)	Nature	Chronologie	Label/Statut	Protection	Propriété du musée	Propriété du site	Direction	Visiteurs en 2010
Amphoralis (Aude)	Ateliers de potiers	Antiquité	Musée de France	sans	commune	commune	directeur	6 850
Villa Loupian (Hérault)	villa	Antiquité	Musée de site	MH	communauté de communes	communauté de communes	directeur	19 260
Ensérune (Hérault)	oppidum	Protohistoire	Musée de site	MH	État, gestion CMN	État	administrateur	33 000
Lattara (Hérault)	emporium	Protohistoire	Musée de France	MH	agglomération de Montpellier	agglomération de Montpellier	conservateur du patrimoine	21 740
Ambrussum (Hérault)	oppidum	Protohistoire et Antiquité	Musée de site	MH	communauté de communes	communes et privés	attaché de conservation	15 000 (2011)*
Ruscino (Pyrénées-Orientales)	oppidum	Protohistoire et Antiquité	Musée de France	MH	commune	commune	conservateur du patrimoine	fermé
Tautavel (Pyrénées-Orientales)	grotte	Paléolithique	Musée de France	MH	commune	commune	conservateur du patrimoine	83 000
Javols (Lozère)	cité	Antiquité	Musée de site	MH	communauté de communes	région et commune	directeur	2 300

\* Le musée de site d'Ambrussum a ouvert ses portes en juin 2011, il a reçu au second semestre 15 000 visiteurs mais il s'agit pour l'instant d'entrées gratuites.

culturelles et expositions temporaires et aussi grâce au soutien constant de leurs élus locaux. Le musée des potiers gallo-romains de Sallèles d'Aude Amphoralis, montre les vestiges exceptionnels d'un atelier de potiers et ses nombreuses productions dans un bâtiment de qualité réalisé en 1992 par l'architecte Roland Castro. Ce musée présente les productions d'amphores en relation avec la production de vin et sa commercialisation dans tout le bassin méditerranéen et au-delà. Malgré son intérêt historique et pédagogique évident, il perd régulièrement des visiteurs depuis plusieurs années, probablement faute de moyens suffisants et d'une insertion locale imparfaite. Le petit musée de Javols en Lozère présente les découvertes faites sur la cité gallo-romaine de *Anderitum*. Sa fréquentation est modeste mais tout à fait honorable au regard des moyens dont il dispose et du faible peuplement de ce département de montagne. Notons enfin que si le musée de site de Ruscino existe bien sur le papier, l'équipement du bâtiment n'a jamais été finalisé et le musée n'a pas été ouvert au public malgré le recrutement de personnels qualifiés par la commune de Perpignan. Les vestiges très arasés du *forum* ont été anciennement restaurés à l'initiative de Guy Barruol mais mériteraient une nouvelle restauration qui intégrerait les éléments mis au jour plus récemment.

Nous examinerons quelques exemples sans traiter les sites d'Amphoralis et de Villa Loupian qui font l'objet de deux articles particuliers dans cet ouvrage. Notons toutefois qu'ils font partie des réalisations les plus abouties.

### L'oppidum d'Ensérune

Le site archéologique et le musée d'Ensérune (Nissan-lez-Ensérune, Hérault) correspondent à un *oppidum* occupé de la fin du VI<sup>e</sup> s. av. n.è. jusqu'au I<sup>er</sup> s. de n.è. Une nécropole protohistorique est associée à l'habitat qui connaît une évolution depuis un modèle proto-urbain indigène jusqu'à l'influence bien marquée de la romanisation. Ensérune est le premier site régional à avoir été mis en valeur à la suite de fouilles dès 1937<sup>4</sup>.

Il s'agit d'une colline qui domine la plaine environnante. La ville la plus proche est Béziers à une quinzaine de kilomètres. C'est un monument historique classé, géré pour l'État par le Centre des Monuments Nationaux. Un musée est installé dans une ancienne villa agrandie, à la muséographie un peu désuète mais non sans

Tabl. 1 — Les musées de site de la région Languedoc-Roussillon.

4. SCHWALLER 1994.

Fig. 2 — Vestiges restaurés de l'oppidum d'Ensérune avec à l'arrière-plan l'étang circulaire de Montady (cliché H. Marchesi, DRAC Languedoc-Roussillon).



charme, en accord avec le bâtiment. Il présente les riches collections mobilières issues des fouilles. Une boutique à l'entrée du musée propose des livres et des souvenirs aux visiteurs. Un circuit bien documenté par des panneaux permet de visiter les différents quartiers fouillés de l'ancien *oppidum* et de profiter d'un magnifique point de vue sur l'étang circulaire de Montady aménagé de la sorte dès le Moyen Âge (fig. 2).

Malgré les panneaux explicatifs et les restaurations, on peut s'interroger sur la lisibilité des vestiges bâtis. Des travaux importants ont permis d'arrêter la dégradation des murs et des sols archéologiques mis au jour. Cependant, il s'agit de travaux lourds qui tiennent plus de la reconstruction. Ils interdisent de fait toute reprise des études dans les secteurs les plus restaurés. L'emploi de liants modernes (chaux et ciment) pour consolider ou remonter les bases de murs de pierres qui primitivement étaient liées à la terre et supportaient des élévations en terre crue, ne correspond pas aux techniques protohistoriques. Il y a peu de chance que ces soubassements permettent au public d'imaginer les maisons en terre crue qu'elles supportaient. Le site et la campagne alentour constituent un très beau paysage qui fait de l'*oppidum* un lieu de promenade fort agréable. Dans cet environnement rural, le site est desservi par une route secondaire quelque peu à l'écart des grands flux touristiques. Malgré tout sa fréquentation repose principalement sur les touristes. Toutefois, son service éducatif permet au musée et au site de toucher la population locale par l'intermédiaire du public scolaire. Un nouveau projet de valorisation du site a été rédigé en 2008. Il prévoit notamment un réaménagement des abords du site et la mise en sécurité de plusieurs points critiques, l'ouverture au public de nouveaux secteurs de l'*oppidum*, l'organisation de deux circuits de visite, un court et un autre plus complet et la modernisation de la muséographie. Cependant, l'insuffisance des budgets disponibles retarde ce programme.

### Lattara

Le site archéologique *Lattara*/musée Henri Prades (commune de Lattes, agglomération de Montpellier, Hérault) restitue un habitat côtier implanté à l'embouchure d'un petit fleuve au VI<sup>e</sup> s. av. n. è. qui est occupé jusqu'à l'époque romaine. Parmi ses nombreux intérêts archéologiques, il permet d'étudier l'évolution

des relations avec les autres sociétés méditerranéennes, étrusques, grecques puis romaines<sup>5</sup>. Enclos d'un rempart, il possède un habitat organisé en îlots dans une véritable trame urbaine. Le site est en cours de fouille depuis vingt-quatre ans; c'est un chantier école qui reçoit chaque année des dizaines d'étudiants en formation.

Le musée archéologique Henri Prades en été inauguré en 1986, peu de temps après la création sur place du Centre de Documentation Archéologique Régional, structure de recherche accueillant une équipe du CNRS. Ces initiatives étaient le fruit d'un partenariat regroupant la commune, le ministère de la Culture et le CNRS. Le musée et le centre de recherche, aujourd'hui une UMR de l'université de Montpellier III, occupent une ancienne ferme agricole et ses dépendances. Le musée est maintenant géré par l'agglomération de Montpellier et dispose ainsi de plus de moyens humains et financiers.

L'équipe de recherche devrait quitter les locaux qu'elle occupe en 2013 ou 2014 pour rejoindre le campus universitaire. L'espace ainsi libéré permettra une extension des salles d'exposition du musée et la création d'un Centre de conservation et d'études (CCE) dans le cadre d'un partenariat entre le ministère de la Culture et l'agglomération de Montpellier. Ce centre aura pour vocation de conserver et valoriser les collections archéologiques provenant des fouilles effectuées sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.

Le site archéologique, qui n'est pas ouvert au public pour l'instant, est classé monument historique. Anciennement propriété de l'État, il a été transféré à la région Languedoc-Roussillon qui souhaite le céder prochainement à l'agglomération de Montpellier qui portera donc son projet de mise en valeur. A ce jour, quelques îlots d'habitation de la cité protohistorique ont été restitués par la consolidation des sous-bassements de pierres de plusieurs maisons dont les élévations étaient en terre crue. Le rempart a été lui aussi ponctuellement restauré. Cependant, en l'absence de restitution de la voirie, il n'est pas possible pour l'instant de percevoir l'urbanisation dense du site, ni sa trame urbaine (fig. 3).

Plusieurs difficultés rendent la valorisation de ce site complexe. Il est situé en milieu urbain dans un secteur pavillonnaire peu esthétique et mal desservi jusqu'ici par les transports en commun et les accès routiers. L'ouverture en 2012 d'une nouvelle ligne de tramway le reliera mieux au centre-ville. Cet environnement urbain, très différent de ce qu'était le cadre naturel de la cité protohistorique, nécessitera sans doute un traitement paysager afin de le rendre moins visible du site. Par ailleurs, le fort enfouissement des niveaux archéologiques les plus anciens et leur arasement important rendent difficile leur mise en valeur *in situ*. Cependant, des restitutions à une profondeur moindre pourraient être envisagées, permettant au public de percevoir l'habitat protohistorique en même temps que le recouvrement progressif des structures et leur stratification.

L'agglomération de Montpellier a lancé un programme d'extension et de modernisation du musée ainsi qu'une étude pour la mise en valeur du site. Dans le projet élaboré, un parcours de visite cohérent sera mis en place à partir du musée. Des audio-guides interactifs permettront pour chaque point d'intérêt, de visionner un diaporama constitué de visuels de reconstitutions. La trame urbaine sera restituée grâce à des traitements spécifiques des surfaces de voirie. Plusieurs reconstitutions virtuelles, notamment des dispositifs de réalité augmentée, permettront de percevoir ce que pouvaient être les élévations des maisons protohistoriques. Il



Fig. 3 — Site archéologique Lattara, restauration de maisons du III<sup>e</sup> s. av. n. è. (cliché UFRAL).





Fig. 4 — La Caune de l'Arago au cours de la campagne de fouille 2011 (cliché H. Marchesi, DRAC Languedoc-Roussillon).

est envisagé, mais la décision définitive n'est pas arrêtée, de reconstituer quelques maisons, par exemple une du VI<sup>e</sup> s. et une autre du III<sup>e</sup> s. av. n.è. Ce programme de valorisation devrait aboutir en 2015. Ainsi, l'emporium protohistorique de *Lattara* devrait dans quelques années être le premier site archéologique régional à bénéficier d'une mise en valeur mettant en œuvre les techniques les plus récentes de reconstitution et de médiation. Il offrira aux publics une véritable approche pédagogique et ludique des vestiges.

### *Tautavel*

Le musée de Préhistoire de Tautavel (commune de Tautavel, Pyrénées-Orientales) présente les collections préhistoriques issues de la Caune de l'Arago, où fut découvert en 1971 le crâne de l'Homme de Tautavel, et plus généralement l'histoire de l'évolution de l'Homme durant tout le Paléolithique. Le bâtiment abrite aussi sur 1 500 m<sup>2</sup> le Centre Européen de Recherches Préhistoriques de Tautavel (CERPT).

La fouille de la grotte (ou caune en Catalan) de l'Arago a été entreprise par Henri de Lumley en 1964 et se poursuit encore<sup>6</sup>. L'importance et la qualité de la stratigraphie fossilisée dans la grotte font de la Caune de l'Arago un site majeur pour

l'étude du Paléolithique ancien et moyen en Europe (fig. 4). Le site archéologique n'est pas directement visitable par le public mais au sein du musée, un système vidéo permet aux visiteurs d'observer en direct le chantier de fouille. Il n'y a donc pas à proprement parler de mise en valeur du site mais un musée dans le village qui tire sa légitimité de la présence de la grotte préhistorique. Le musée dans son état actuel a été inauguré en 1992; il offre avec le centre de recherche toutes les garanties pour la bonne conservation des collections.

La création d'un établissement public de coopération culturelle (EPCC) a eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Il regroupe en une seule entité le musée et le CERPT et associe les ministères de la recherche et de la culture, le CNRS, le Muséum national d'histoire naturelle, l'université de Perpignan, le Commissariat à l'énergie atomique et des collectivités locales. Dans ce cadre administratif rénové, est prévu le renouvellement de la muséographie pour 2014 et un renforcement du centre de recherche. Ainsi, le dispositif progressivement mis en place par Henri de Lumley sera renforcé en imbriquant encore plus étroitement la recherche et la valorisation.

Il est important de noter l'impact économique et social du centre de recherche et du musée qui accueille plus de 80 000 visiteurs par an. Une dizaine de restaurants se sont ouverts dans le village, plusieurs hôtels et de nombreuses chambres d'hôte. La commune s'est dotée d'un palais des congrès qui abrite toute l'année des manifestations scientifiques ou culturelles. La fouille de la grotte préhistorique et la création du centre de recherche et du musée qui en découlent, ont permis de développer l'activité du village de Tautavel qui sans cela serait un espace rural en crise économique et en voie de dépeuplement. Ce succès donne toute sa légitimité au CERPT.

6. DE LUMLEY 1965 et 1998.

## Les visites guidées

L'organisation de visites guidées est une autre forme de valorisation des sites archéologiques.

Trois monuments peuvent être classés dans cette catégorie, il s'agit du Clos de la Lombarde à Narbonne et de la nécropole de Montferriand, tous deux dans le département de l'Aude, et du site néolithique de Cambous à Viols-en-Laval dans l'Hérault.

### *Le Clos de la Lombarde*

Situé dans un quartier résidentiel hors les murs au nord-est de la cité antique de Narbonne, le Clos de la Lombarde a été fouillé entre les années 1970 et 1990<sup>7</sup>. Il recèle notamment une *villa*, des termes et une église paléochrétienne (fig. 5).

Le site est classé au titre des monuments historiques, il est propriété de l'État et sa gestion est confiée à la commune par un bail emphytéotique. Il est ouvert au public à la demande lors de visites accompagnées et à l'occasion des journées européennes du patrimoine.

Les protections provisoires mises en place sur le site ont été faites par l'équipe de fouille pour stabiliser les arasés des murs et les sols mis au jour et les protéger des intempéries. Aucune restauration n'a été entreprise. Par contre plusieurs mosaïques

et de très beaux enduits peints ont été prélevés et sont présentés dans plusieurs salles du musée d'art et d'histoire de Narbonne, toutefois sans lien direct avec le site. La valorisation n'a jamais abouti malgré l'ébauche de plusieurs projets, dont la construction d'un musée de site sur place, par manque de moyens et de motivation de l'État et de la municipalité.

Dans ce contexte peu satisfaisant, la mise en valeur du site et son accessibilité restent deux questions à l'ordre du jour. Mais les difficultés sont nombreuses, la mise hors eau de la fouille étant la plus importante. Les choix de restauration restent à faire et les financements à trouver.

### *La nécropole de Montferriand*

La nécropole wisigothique de Montferriand et sa basilique paléochrétienne sont classées monument historique depuis 1964 et propriétés de l'État. Le site se trouve en milieu rural, au milieu des champs et à proximité du tracé de l'antique voie d'Aquitaine. Un bâtiment de protection de qualité a été construit en 1966 au-dessus des vestiges (fig. 6). Il comprend aussi un petit dépôt de fouille et une salle de réunion. Cet aménagement a été réalisé dans la perspective d'une valorisation qui n'a jamais vraiment eu lieu. Aujourd'hui le site est ouvert à la demande et sa visite

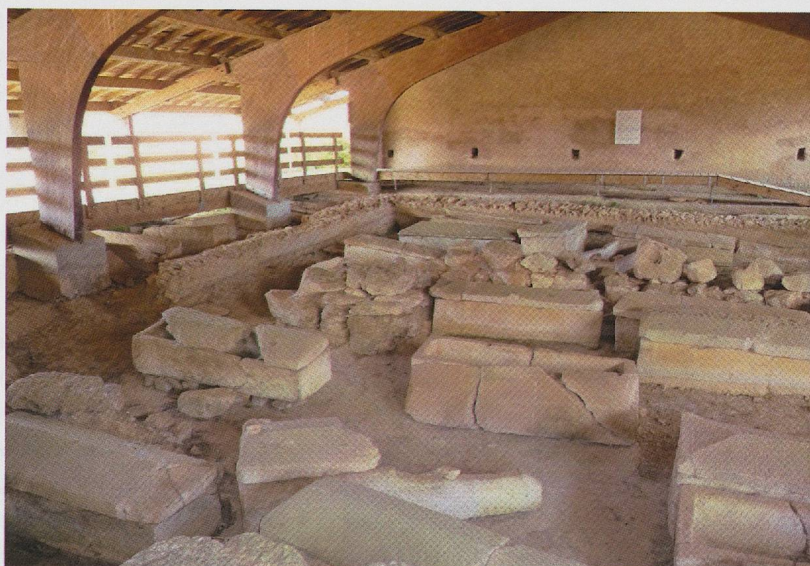
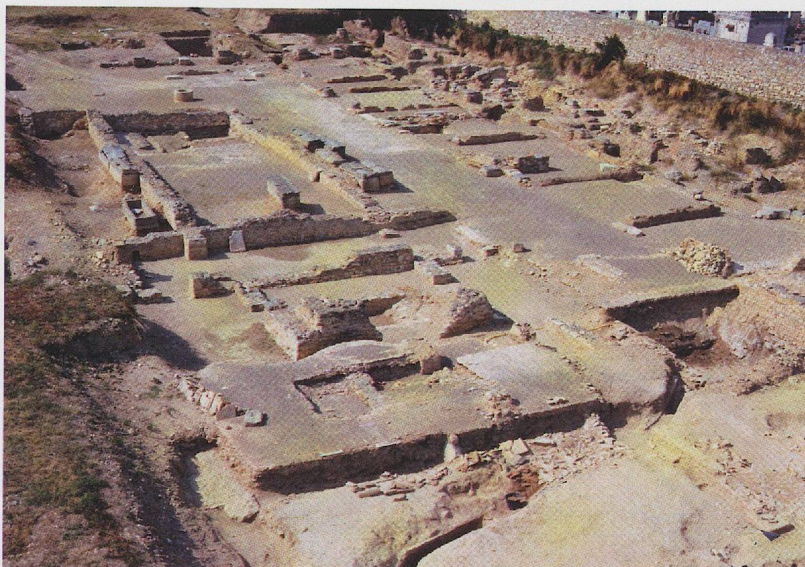


Fig. 5 (en haut) — Vue partielle des vestiges gallo-romains et paléochrétiens du Clos de la Lombarde (cliché R. Sabrié).

Fig. 6 (en bas) — Montferriand. Vue partielle de l'église et des sarcophages paléochrétiens sous leur bâtiment de protection (cliché P. A. de Labriffe, DRAC Languedoc-Roussillon).

7. SABRIÉ 1987 et 2011; SOLIER 1991.

est assurée par un bénévole d'une association locale, comme l'est aussi l'entretien. En l'absence de projet, de nombreux problèmes de conservation se posent pour les arases des constructions et les sarcophages, notamment parce que le site est mal drainé, ce qui favorise l'apparition de mousses et moisissures. La Direction régionale des affaires culturelles (services des monuments historiques et de l'archéologie) envisage de lancer dès 2012 une étude pour mettre hors d'eau le site, rénover le bâtiment et protéger les sarcophages des mousses et moisissures. Cependant, la question d'une meilleure ouverture au public n'est pas résolue en l'absence, pour l'instant, d'un partenaire qui accepterait de s'associer à l'État. La commune de Montferrand, comme la communauté de communes de Castelnaudary et du Bassin lauragais à laquelle elle appartient, n'ont pas les moyens suffisants pour prendre en charge ce monument.

Dans ces deux cas, il s'agit de sites pour lesquels l'État s'est d'abord engagé dans une politique de protection par l'achat des terrains, allant à Montferrand jusqu'à la construction d'un bâtiment de protection. Puis, par manque de suivi, de budget et de volonté de la part de l'État et des collectivités concernées, la mise en valeur en est restée à ce premier stade. Aujourd'hui, les vestiges continuent à se dégrader malgré l'intervention de bénévoles sans grands moyens. Dans ce contexte, les visites guidées constituent une sorte de service minimum de valorisation qui ne satisfait personne.

### *Cambous*

Le cas de l'habitat en pierre sèche néolithique final de Cambous sur la commune de Viols-en-Laval, à une vingtaine de kilomètres au nord de Montpellier, est tout autre. Il s'agit d'un habitat de plein air qui a livré une série de maisons en pierres sèches<sup>8</sup>. Les vestiges mis au jour et restaurés sont présentés en même temps que la reconstitution d'une maison (fig. 7). Le site n'a donné lieu à aucune protection au titre des monuments historiques. Il est propriété communale et géré par une association, la Société Languedocienne de Préhistoire. C'est dans la région le seul site néolithique véritablement valorisé par des restaurations, une gestion suivie, des explications sur l'architecture et la société à la fin du Néolithique et des activités



Fig. 1 — Vue partielle des maisons restaurées du Néolithique final de Cambous (cliché DRAC Languedoc-Roussillon).

8. ROUDIL et CANET 1981.

offertes aux publics. Il reçoit en moyenne 5 000 visiteurs/an après avoir connu il y a quelques années un pic à 12 000 visiteurs. À côté de la visite du site, plusieurs activités sont proposées en particulier pour le public scolaire : des ateliers de découvertes des techniques préhistoriques (taille du silex, tannage des peaux, poterie, etc.) et des circuits de découvertes, dits « Les balades préhistoriques de Fred », des autres sites préhistoriques de la région et en particulier, des dolmens et menhirs nombreux dans ce secteur.

La conservation des vestiges anciennement mis au jour ne pose pas de problème majeur dans la mesure où ils ont été largement reconstruits. Cependant, une partie du site n'est toujours pas fouillée et constitue de fait une réserve archéologique. Elle se présente en surface comme un épandage de pierres qui masque les arases d'une ou deux maisons néolithiques, cette partie du gisement subit une érosion due au piétinement malgré l'organisation d'un circuit balisé qui évite ce secteur.

La valorisation du site de Cambous est donc une réussite qui s'organise dans un partenariat entre une commune et une association. Cependant, sa fréquentation s'érode d'année en année. Il est envisagé, pour maintenir son attractivité, de renforcer les relations avec le petit musée de préhistoire du Pic Saint Loup sur la commune des Matelles à quelques kilomètres du site qui est en cours de restructuration. Si cette coopération voit effectivement le jour, elle permettra d'élargir le public des deux structures, de diversifier l'offre et probablement de mutualiser des frais, notamment en matière de communication.

#### LES CIRCUITS DE DÉCOUVERTE

Les circuits de découverte sont une autre tentative de mise en valeur du patrimoine. Nous en avons dénombré une vingtaine. Il est cependant difficile d'en faire un recensement précis pour plusieurs raisons. La création de ces circuits repose souvent sur le volontarisme d'un élu ou d'une association locale. Il suffit qu'une ou deux personnes se désengagent pour que le circuit périclite parce que les sentiers et la signalisation ne sont plus entretenus. On ne sait plus alors si le circuit est encore vraiment actif, ni comment et par qui il est fréquenté. Une autre difficulté réside dans le fait que de nombreux circuits présentent à la fois les patrimoines naturel et culturel qu'ils traversent. À partir de quel taux de représentation du patrimoine culturel doit-on prendre en considération ces circuits ? Nous n'avons donc pas retenu ceux qui se contentent la plupart du temps de signaler au détour d'un chemin un lieu d'intérêt patrimonial.

Les circuits de découverte se développent dans des environnements ruraux, ils offrent des itinéraires pédestres plus ou moins longs à parcourir. Les mégalithes donnent souvent lieu à ce type de mise en valeur mais on y rencontre aussi des habitats ceinturés en pierres sèches de la fin du Néolithique, d'anciens châteaux ruinés, des chapelles et églises médiévales, des témoins d'activités artisanales ou industrielles disparues. Nous mentionnons rapidement à titre d'exemple quatre circuits.

##### *Les Bondons*

Les menhirs des Bondons (Parc National des Cévennes, Lozère) constituent une concentration exceptionnelle d'une centaine de mégalithes qui forment des alignements lâches<sup>9</sup>. Ils sont associés à un dolmen et un cercle de pierres, vestige d'un probable tumulus. Une partie des menhirs est classée au titre des monuments historiques. Malgré tout, quatre-vingts menhirs ont été redressés sans fouille préalable, soit sur l'emplacement où ils étaient couchés, soit déplacés en bordure de champ pour la commodité de l'exploitation agricole de la parcelle. Un circuit pédestre en boucle est balisé pour le public et offre quelques panneaux explicatifs.

9. COLLECTIF 2007.

Aucune véritable recherche archéologique d'ampleur n'a été entreprise sur cet ensemble mégalithique pourtant exceptionnel. Les monolithes n'ont bénéficié jusqu'à présent d'aucune étude concernant leur état de conservation et donc d'aucune restauration. Pourtant, le granite dans lequel ils sont taillés connaît une érosion constante par la perte régulière de grains et le développement de microfissures qui provoquent le détachement d'écaillles lors des périodes de gel.

La Direction régionale des affaires culturelles et le Parc National des Cévennes qui gère le site, ont en projet la réalisation d'une étude diagnostic sur l'érosion des monuments qui pourrait aboutir à des propositions de mesures conservatoires.

### *Le Causse de Sauveterre*

Les mégalithes du Causse de Sauveterre en Lozère ont été valorisés par le SIVOM<sup>10</sup> « Grand site des gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses » qui a organisé leur accès par l'ouverture et l'entretien de chemins et un fléchage discret. Il s'agit de plusieurs centaines de dolmens, menhirs, coffres funéraires, cercles de pierres et tumulus, isolés ou en groupe. Les monuments sont extraits du substrat calcaire local fortement sensible à l'érosion.

Ce mégalithisme pourtant remarquable n'a jamais été étudié dans son ensemble. Quelques dolmens ont été fouillés anciennement entre la fin du XIX<sup>e</sup> s. et première moitié du XX<sup>e</sup> s. Les fouilleurs se sont contentés de vider les chambres funéraires, aucun ne s'est intéressé aux tumulus ou à l'environnement proche des monuments.

La documentation scientifique disponible est donc maigre, de piètre qualité, quand elle n'est pas sujette à caution. Il y a eu peu de véritables restaurations. On s'est souvent contenté de redresser un menhir ou de replacer la couverture d'un dolmen. De nombreux menhirs ont été redressés en bordure du champ où ils gisaient afin de ne pas gêner les agriculteurs dans leurs travaux. Ils ont donc été déplacés sans qu'aucune étude de leur emplacement primitif ne soit réalisée, ni cartographié (fig. 8).

Un examen rapide des monuments montre de fortes altérations des blocs et dalles soumis à l'érosion, au gel et à l'action des mousses et lichens. Ces dégradations naturelles menacent à terme l'existence même de nombreux monuments et posent un problème de conservation qui n'est pas résolu.

Quelques mesures préventives simples pourraient être prises si nous arrivions à convaincre nos partenaires, le SIVOM, les propriétaires des mégalithes et les exploitants agricoles. Il faudrait procéder au remblaiement partiel des chambres funéraires des dolmens pour stabiliser leurs dalles dressées, améliorer le report de charge de la dalle de couverture sur ces dalles et maintenir couchés les menhirs qui n'ont pas encore été redressés afin de ne pas les surexposer à l'érosion.

Une analyse des matériaux par un laboratoire spécialisé serait nécessaire avant de prendre des mesures conservatoires plus lourdes. Des traitements chimiques ou mécaniques pourraient être envisagés pour les monuments les plus emblématiques et permettre de combler les microfissures qui accélèrent l'érosion des monolithes. Un gros effort de communication pédagogique doit aussi être réalisé auprès des propriétaires et des exploitants agricoles afin de les convaincre de l'intérêt historique et touristique de ce patrimoine et les amener à cesser les pratiques les plus destructrices.

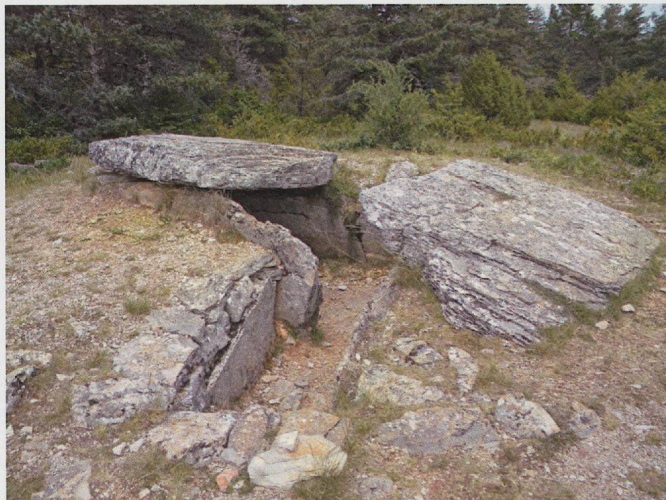


Fig. 8 — Un dolmen du Causse de Sauveterre, sa chambre a été vidée, les dalles présentent de nombreux stigmates d'un délitement actif (cliché H. Marchesi, DRAC Languedoc-Roussillon).

10. Syndicat intercommunal à vocation multiple regroupant 19 communes.

### *Le Chemin des Verriers*

Le Chemin des Verriers constitue un véritable itinéraire touristique sillonnant les terres autour du Causse de l'Horthus et du Pic Saint Loup au nord de Montpellier. Il permet de découvrir l'activité des gentilshommes verriers qui exercèrent leur art de la fin du Moyen Âge jusqu'au XVIII<sup>e</sup> s. dans les zones boisées de l'arrière-pays. Une verrerie restaurée peut être visitée sur la commune de Ferrières-les-Verreries et une « Halle du Verre », centre d'interprétation culturel et touristique ouvert sur l'histoire des verriers et les créations contemporaines, a été aménagée dans le village de Claret. Une dizaine d'ateliers de verriers d'art participe à cette initiative qui remporte un réel succès. Ce programme de valorisation inauguré en 2011 a été organisé à l'initiative de la communauté de communes du Pic Saint Loup avec le soutien actif de l'État par l'apport de subventions et de plusieurs contributions intellectuelles en histoire et archéologie.

### *Le Temple de Vénus*

Un circuit pédestre centré sur le patrimoine naturel, organisé par le Conservatoire de littoral permet la visite du Temple de Vénus (commune de Vendres, Hérault), il s'agit en fait de la partie thermale d'une *villa* antique en bord d'étang fouillée au début du XX<sup>e</sup> s. Les arases des murs ont été consolidées et un parcours gravillonné organisé sur le site (fig. 9). Des explications sont proposées sur quelques panneaux mais ils n'offrent qu'une vision partielle de cet établissement gallo-romain qui ne permet d'en percevoir ni l'importance ni l'organisation. Le véritable intérêt du site est d'offrir un point de vue surélevé et agréable sur l'étang voisin et de rappeler que les bords d'étangs sont habités depuis fort longtemps.



Fig. 9 — Vue partielle de la *villa* gallo-romaine dite Temple de Vénus (cliché H. Marchesi, DRAC Languedoc-Roussillon).

À l'exception du Temple de Vénus, propriété du Conservatoire du Littoral, qui en assure l'entretien, et des menhirs des Bondons gérés par le Parc National des Cévennes, tous les circuits de découverte sont gérés par des collectivités locales, généralement des communautés de communes. Ils s'inscrivent dans une approche globale, permettant au public de découvrir en même temps le patrimoine naturel et le patrimoine culturel. Ils répondent aussi à une demande qui semble aller grandissant. Ils sont le fruit d'une démarche de développement économique en relation avec le tourisme d'arrière-pays. Les circuits de découverte n'engendrent pas de revenu direct pour les collectivités mais contribuent à maintenir ou à développer l'attractivité des villages et donc le commerce local. Il est difficile de connaître précisément leur fréquentation par le public, soit parce qu'il n'y a pas de décompte, soit parce que les comptages sont approximatifs, par exemple le nombre de véhicules stationnés dans un parking. Ils sont tous confrontés aux mêmes difficultés d'entretien des chemins et des sites sur le moyen et long terme. La conservation du patrimoine archéologique présenté est rarement satisfaisante faute d'un entretien régulier et souvent, d'une compréhension fine des processus de dégradations et des remèdes à apporter. C'est pourtant un mode de valorisation intéressant car il permet d'approcher un public que ne ferait peut-être pas la démarche plus contraignante de visiter un musée archéologique mais qui accepte à l'occasion d'une promenade de s'ouvrir au patrimoine culturel.

### LES JARDINS ARCHÉOLOGIQUES

Une dernière forme de valorisation du patrimoine archéologique est plus urbaine : la création de jardins archéologiques. Elle consiste généralement à restaurer des vestiges gallo-romains ou médiévaux issus de fouilles en consolidant le bâti ou en le restituant, en apportant des explications plus ou moins détaillées à l'aide de panneaux et en créant des espaces végétalisés libres d'accès pour le public.

Le plus ancien de la région est le jardin de la Fontaine à Nîmes (Gard) créé en 1745 à la suite de travaux visant à réguler le débit de la source Nemausa. De nombreux vestiges antiques furent mis au jour : un sanctuaire dédié à Auguste, un théâtre, le temple de Diane, etc. Il s'agit d'un jardin à la française centré sur la source fondatrice de la ville, dont le plan respecte celui du sanctuaire augustéen. C'est aujourd'hui un grand parc public fort agréable où les vestiges antiques sont parfaitement intégrés à l'agencement général. La problématique de conservation, sort cependant de notre propos puisqu'elle concerne un patrimoine monumental.

D'autres jardins publics, bien plus modestes ont été aménagés dans les années 1990 et 2000. Citons le jardin archéologique présentant une portion de thermes gallo-romains de Balaruc-les-Bains (Hérault) et celui de Loupian qui valorise notamment les arases d'une église paléochrétienne du <sup>v</sup><sup>e</sup> s., propriété communale. Enfin, à la suite des travaux de la première ligne du tramway, la ville de Montpellier a voulu restituer les vestiges d'une église et d'une porte médiévale de la cité. Les contraintes techniques liées à l'aménagement de cette infrastructure l'ont obligé à déplacer les restitutions par rapport à l'emplacement originel des vestiges qui de ce fait ont perdu une partie de leur sens (fig. 10). Un peu plus loin au pied d'un grand escalier qui relie la station de tramway à la principale place de la ville, les emplacements de trois fours de potiers d'époque moderne sont marqués au sol par un traitement différencié des surfaces mais il faut être initié pour comprendre le sens de ces changements de pavements. Enfin, quelques reproductions des céramiques de cet atelier sont présentées dans de petites vitrines qui ornent un mur de cet escalier. Cependant, des milliers de personnes l'empruntent chaque jour sans rien remarquer.



Fig. 10 — Dans le jardin archéologique de Montpellier, restitution déplacée de l'église de l'hôpital du Saint-Esprit (cliché H. Marchesi, DRAC Languedoc-Roussillon).

Ces jardins, propriétés communales, ont pour premier mérite d'offrir des espaces verts dans les centres villes mais ils ne sont pas toujours très explicites. Les vestiges sont très fortement restaurés, voire restitués. S'ils évoquent encore pour le public le plus attentif, le passé des cités, ils ne sont plus vraiment des documents archéologiques.

## BILAN

À l'issue de ce rapide état des lieux apparaît la multiplicité des cas de figures. Il s'agit de sites très différents qui ont pu donner lieu à une valorisation importante, comme l'*oppidum* d'Ensérune par exemple, ou à des interventions très légères, se limitant parfois à un simple débroussaillage, comme les mégalithes néolithiques. Si nous excluons les circuits de découverte pour lesquels dans la plupart des cas la valorisation se réduit au minimum, ouvrir un chemin, débroussailler et poser quelques panneaux d'information, et ceux pour lesquels elle n'a pas commencé ou n'a pas intéressé le site proprement dit (Ruscino, Tautavel, Clos de la Lombarde), une douzaine de sites est concernée par une mise en valeur des vestiges : Amphoralis, Villa Loupian, Ensérune, Lattara, Ambrussum, Javols, Montferrand, Temple de Vénus, Cambous et les jardins archéologiques. La majorité se trouve dans le département de l'Hérault, deux sont dans l'Aude et un en Lozère. Rien dans le Gard qui, il est vrai, peut s'enorgueillir notamment des vestiges antiques de Nîmes, de l'aqueduc romain du Pont-du-Gard ou de l'abbatiale romane de Saint Gilles, ni dans les Pyrénées Orientales qui recèlent cependant un vaste patrimoine dont la grotte de Tautavel ou le trophée du Perthus.

La région accuse donc un certain retard dans la valorisation de son patrimoine archéologique. Comme nous l'avons vu, ce retard est accentué par plusieurs projets qui, bien qu'ayant connu un début de réalisation, n'ont pas abouti. La première action à mener par les services patrimoniaux de l'État et des collectivités est certainement de réactiver ces dossiers et de les mener à leur terme afin, d'une part que ces monuments soient restaurés et mis en valeur à la hauteur de leur intérêt historique et aussi souvent esthétique et d'autre part, que les investissements passés n'aient pas été faits en pure perte.

Si l'on reprend notre typologie, nous constatons que quelques musées de site connaissent un succès respectable auprès du public. Leurs collections sont conservées dans de bonnes conditions, leur présentation est satisfaisante même si elle pourrait être parfois mise au goût du jour. Des événements temporaires sont régulièrement organisés et les sites sont bien valorisés lorsqu'ils sont accessibles au public. Dans ces cas, nous constatons que les équipements culturels sont animés par des équipes motivées qui ont le soutien des élus locaux. Pour la même raison, l'organisation de visites guidées peut parfaitement fonctionner, comme à Cambous, et trouver son public. Sur ce site, les animations organisées remportent un vrai succès et l'entretien des vestiges est satisfaisant malgré les problèmes de parti pris de restauration et de stabilité que posent de façon générale les architectures en pierres sèches. Pour le reste, les visites guidées sont une solution minimale en l'absence d'engagement des pouvoirs publics. Les circuits de découverte dépendent aussi de l'engagement des acteurs locaux mais la plupart connaît un problème de pérennité sur le long terme parce qu'ils sont portés par des structures (associations, communautés de communes) souvent trop fragiles. Enfin, les jardins archéologiques de notre région ont le mérite d'ancrer les villes dans leur histoire mais ils sont souvent peu pédagogiques et connaissent des problèmes de conservation des vestiges et d'entretien. À l'exception d'Ensérune et de Montferrand, ce sont les collectivités locales qui portent les mises en valeur. Elles ont bénéficié du soutien financier de l'État et fréquemment de la prestation intellectuelle de fonctionnaires, chercheurs ou



universitaires. Mais ces sites constituent toujours une charge importante pour les collectivités en matière de personnels et de fonctionnement. Il paraît ainsi impératif que l'aide de l'État aux collectivités reste suffisante pour que celles-ci ne se désengagent pas de toute politique patrimoniale, particulièrement en période de difficulté économique. Il n'est pas indifférent pour l'activité d'une commune de posséder sur son territoire ou à proximité, un lieu qui attire chaque année des milliers de visiteurs. Tautavel en est le parfait exemple. Ces effets positifs peuvent largement compenser le fait qu'aucun équipement ne puisse présenter un budget équilibré. Il n'y a pas ou peu d'étude de marché qui permettrait de mieux adapter l'offre à la demande malgré un engouement certain du public pour l'archéologie comme le montrent régulièrement les sondages d'opinion. Il est nécessaire d'évaluer la « rentabilité » d'un programme de mise en valeur de façon plus globale que du strict point de vue de l'équilibre économique. Pour cela, il faut aussi prendre en compte les retombées économiques indirectes sur le commerce par exemple, le regain de notoriété pour la collectivité locale porteuse du projet, ainsi que des critères sociaux, culturels et éducatifs qui concernent l'ensemble de la population. Se pose encore la question de la fréquentation de ces équipements culturels. Le succès des uns montre que les autres pourraient y accéder aussi. Mais pour cela, il faudra établir des bilans sans complaisance qui identifient les points de blocage et mettent en place des politiques de promotion. Les sites valorisés « à succès » sont ceux qui s'ouvrent à la société en multipliant les initiatives en matière d'animation et d'événements, répondant ainsi aux attentes du public d'aujourd'hui. Ce dynamisme établi, d'autres projets pourraient voir le jour parce que les décideurs, au premier rang desquels les élus, sauront que la réussite est possible. Ils pourraient concerner en priorité des sites sur lesquels des travaux de restauration ont été engagés par le passé.

Le parti pris de restauration est un grand et vieux débat qu'il ne s'agit pas de traiter ici. En Languedoc-Roussillon, comme ailleurs, nous oscillons entre simple stabilisation et restitution. Il semble qu'en fonction de la qualité des vestiges conservés et de son environnement, chaque site est un cas particulier pour lequel il convient de trouver des solutions adaptées. Nous constatons que les restaurations les plus lourdes, qui peuvent aller jusqu'à la reconstruction, concernent le bâti protohistorique et antique. Elles sont la plupart du temps irréversibles et limitent grandement de ce fait toute reprise des études archéologiques des vestiges. C'est le cas de tous les sites associés à un musée, ainsi qu'à un jardin archéologique, à l'exception notable d'Amphoralis où les vestiges ont été laissés en place à l'issue de la fouille, ne subissant que quelques légères consolidations. La pérennité des restaurations pose elle aussi des difficultés à long terme pour diverses raisons techniques qui ne peuvent être développées : mauvais drainage des terrains, décollement des enduits, creusement des joints allant jusqu'au déchaussement des pierres, etc. Les vestiges des constructions néolithiques et protohistoriques posent un problème particulier. Ces architectures n'étaient souvent pas destinées à rester en plein air, exposées aux intempéries. Elles correspondent en effet dans la plupart des cas à des fondations de murs ou des soubassements qui étaient enduits. Elles nécessitent un entretien constant que les pouvoirs publics ont du mal à maintenir au niveau requis car il nécessite des financements relativement lourds et surtout réguliers. Souvent, lors de la conception des projets, l'entretien et le fonctionnement à long terme ont fréquemment été sous estimés. En conséquence, l'argent finit par manquer et la dégradation des vestiges reprend. Cependant, les habitudes de travail changent progressivement. Les services patrimoniaux de la Direction régionale des affaires culturelles, service de l'archéologie, conservation des monuments historiques et services territoriaux de l'architecture et du patrimoine, fonctionnent de façon beaucoup plus intégrée qu'il y a quelques années, associant ainsi des savoir-faire complémentaires. Par ailleurs, les collectivités qui ont en charge les sites se dotent progressivement

des compétences nécessaires à leur bonne gestion, soit par le développement de services patrimoniaux, soit en s'adressant à des bureaux d'études spécialisés, les deux démarches n'étant pas exclusives.

La valorisation du mégalithisme est un exercice particulier en raison de la nature même des monuments, monolithe isolé pour les menhirs ou assemblage de monolithes pour les dolmens. Elle a été faite le plus souvent sans que des travaux de restauration soient entrepris. Leur dégagement expose les mégalithes aux intempéries dont ils étaient protégés tant qu'ils étaient enfouis et leur ouverture au public est l'occasion d'une accélération de leur érosion. Autour des monuments, le piétinement participe à l'accélérer et à déstabiliser les mégalithes. Les monolithes eux-mêmes résistent mal aux rigueurs climatiques et à la variation des températures. De nombreux dolmens sont en grand danger et quelques mesures d'urgence décrites plus haut pourraient être prises en attendant que des études plus approfondies soient effectuées.

Le projet d'aménagement du site protohistorique de *Lattara* par l'agglomération de Montpellier mettra, pour la première fois dans notre région, en œuvre des techniques nouvelles de valorisation s'appuyant sur les progrès de l'informatique et une approche moins interventionniste sur les vestiges. L'avenir dira si cette nouvelle orientation peut être poursuivie et étendue à d'autres sites. Quoi qu'il en soit, les chantiers sont encore nombreux à mener avant que notre patrimoine archéologique soit, dans toute sa diversité, valorisé à la hauteur de ce qu'il mérite.

## BIBLIOGRAPHIE

- BELLET Michel-Édouard, DE CHAZELLES Claire-Anne, *De la restitution en archéologie / archaeological restitution, éditions du patrimoine*, Centre des monuments nationaux, s.d., 299 p. (idées et débats, édition électronique).
- COLLECTIF, *Atlas archéologique du Parc national des Cévennes*, éd. Parc national des Cévennes, 2007, 100 p.
- DE LUMLEY Henry *Évolution des climats quaternaires d'après le remplissage des grottes de Provence et du Languedoc méditerranéen*, *Bulletin de l'Association française pour l'étude du quaternaire*, vol. 2, n° 2, 1965, pp. 165-170.
- DE LUMLEY Henry, *L'Homme premier*, éd. Odile Jacob, Paris, 1998, 224 p.
- LASNIER Jean-Louis, PEDERSEN Nils et VERDURON Violène, *L'Économie du patrimoine culturel en région Languedoc-Roussillon, rapport final*. Direction régionale des affaires culturelles de la région Languedoc-Roussillon, Région Languedoc-Roussillon, Figesma, 2008, 165 p.
- Observatoire régional du tourisme Languedoc-Roussillon, 2010 : <http://www.sunfrance.com>.
- PY Michel, *Lattara, Lattes, Hérault. Comptoir méditerranéen entre Étrusques, Grecs et Romains*, éd. Errance, 2009, 353 p. (coll. Hauts lieux de l'Histoire)
- ROUDIL Jean-Louis et CANET Henri, *Cambous, village préhistorique*, 1981, Société languedocienne de préhistoire, 34 p.
- SABRIÉ Maryse et Raymond, Yves SOLIER, *La maison à portiques du Clos de la Lombarde à Narbonne et sa décoration murale: (fouilles 1975-1983)*, 1987 (Revue archéologique de Narbonnaise, suppl. 16).
- SABRIÉ Raymond dir., *La maison au Grand Triclinium du Clos de la Lombarde à Narbonne*. éd. Monique Mergoil, Montagnac, 2011, 396 p. (Archéologie et histoire romaine; 19).
- SCHWALLER Martine, *Ensérune. Carrefour de civilisations protohistoriques*, Guides archéologiques de la France. Imprimerie nationale éditions, 1994, 107 p.
- SOLIER Yves (dir.), *La Basilique paléochrétienne du Clos de la Lombarde à Narbonne: cadre archéologique, vestiges et mobiliers*, 1991 (Revue archéologique de Narbonnaise, suppl. 23).
- TRINTIGNAC Alain et al., *Javols-Anderitum (Lozère), chef-lieu de cité des Gabales: une ville romaine de moyenne montagne*, éd. Monique Mergoil, Montagnac, 2011, 560 p. (Archéologie et histoire romaine, 21).

